

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 620

Artikel: Tendances : vie et mort des langues
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie et mort des langues

M. Paul Burnet conclut son commentaire du «Dictionnaire du patois vaudois», récemment paru, par le souhait qu'il soit suivi d'un volume groupant les travaux patois présentés ces dernières années. Et d'ajouter: «Ce sera, pour le langage de nos pères, le chant du cygne, le bouquet final, le dernier adieu.»

Ce «dernier adieu», pour rester dans ce ton pessimiste, date de 1892 pour les patois neuchâtelois. C'est le moment où la Société cantonale d'histoire décide en effet de publier un recueil de dictons et morceaux en prose et en vers. Il paraît en 1894 à l'Imprimerie Wolfrath sous le titre «Le patois neuchâtelois». A l'heure où la presse fait quelques titres sur les difficultés du romanche, il est intéressant de constater que le volume auquel nous faisons allusion contient des passages consacrés à la langue de la Rhétie, considérée alors comme un modèle parce que ceux qui la parlent cherchent à la conserver! Voir en particulier un article d'Oscar Huguenin intitulé «Dja bin aves!». Ecrit en patois de La Sagne, il est heureusement traduit en français. Sa conclusion: «Cette langue... vaut bien les grognements des ours de Berne! Ah! braves gens des Liges, vous avez raison de vous liguier pour la conserver mieux que nous n'avons pu garder la nôtre!»

LETTRES DE NOBLESSE

Le romanche est aujourd'hui menacé et on cherche les moyens de prolonger ce qui est peut-être son agonie. Paradoxe: c'est le temps aussi d'une autre évolution, peut-être irréversible, vers la transformation des dialectes alémaniques de notre pays en une véritable langue autonome...

Ce qui n'était, au début du siècle, qu'un moyen de communication verbale réservé de préférence au «petit peuple», alors que la «bonne» société parlait plus volontiers la langue du «grand canton», acquiert rapidement ses lettres de noblesse. Actuellement, tout le monde s'exprime partout en «suisse allemand», des jeunes révoltés aux dirigeants bien-pensants, à l'église, dans les moyens de communication électroniques et même à l'école ou à l'Université. La publicité n'hésite pas à l'utiliser pour faire passer ses messages. Le niveau des publications imprimées, des productions théâtrales et d'autres formes de communication s'élève continuellement.

RAMUZ EN BERNDÜTSCH

Pour ne citer que quelques exemples. Les élèves des classes supérieures du canton de Berne disposent d'un manuel intitulé «Berndütsch» qui contient des textes de plusieurs dizaines d'auteurs, y com-

pris des textes de C.-F. Ramuz traduits par Hans Ueli Schwaar. Un dictionnaire du dialecte bernois de la région centrale située entre Berthoud-Lyss et Thoun a paru il y a peu d'années et son succès a été tel qu'une réédition plus complète est sur le point de paraître. Autre exemple, la Banque Cantonale Zurichoise a publié pour sa clientèle une brochure sur l'allemand de ce canton, le «Zürütütsch». Et pour que les banquiers s'y mettent...

Charles-Albert Cingria préférerait le dialecte bernois au hollandais. Or, le néerlandais est une langue qui a conquis son autonomie en partant du tronc germanique. Le temps n'est donc peut-être pas très éloigné où la langue parlée entre la Sarine et le Rhin sera si différente de la langue allemande qu'elle sera devenue une langue nationale autonome. A ce moment le réflexe du hérisson pourra jouer encore mieux surtout si les lois sur le droit d'auteur font obstacle à une plus large diffusion des émissions télévisées étrangères.

Glissements progressifs

Trente ans, c'est la durée minimale pour que les grands mouvements linguistiques, naturellement lents, aient des conséquences perceptibles. (Jacques Cellard in «Le Monde Dimanche», 18 octobre 1981.)

* * *

Dans un livre sur le développement de nouvelles langues culturelles germaniques depuis 1800, l'auteur allemand Heinz Kloss, cité par la «Neue Zürcher Zeitung», constate que ce qui manque au «Schweizerdeutsch» pour être une langue, ce sont des publications consacrées au droit, à la théologie, aux sciences. Le journal zurichois ajoute que

cela ne concerne que la langue écrite puisque la radio et la télévision utilisent le langage coutumier pour traiter de tels sujets. Le même Kloss évaluait à 4000 le nombre de publications imprimées en «suisse allemand» jusqu'en 1970. A lire les catalogues des éditeurs l'augmentation annuelle a été forte depuis lors.

* * *

Pour Elias Canetti, dernier prix Nobel de littérature, l'apprentissage du «zürütütsch» en cachette a été son premier geste d'indépendance. Sa mère, qui lui avait appris l'allemand alors qu'il avait huit ans, n'admettait que la langue littéraire. C'est en fréquentant l'école zurichoise, dans les années 1916 à 1921, que Canetti a été charmé par les accents du dialecte zurichois. Il en parle dans ses mémoires.